Office de Tourisme

Pays Ségali
COMMUNAUTÉ

2021

DOSSIER DE PRÉSENTATION

"PHOTOS EN MAI"

SOMMAIRE

I- Le retour de "Photos en Mai" *p.1*

II- Un stage d'initiation à la photo avec Sylvie BOSC le 8 Mai *p.2*

- *Les objectifs* *p.2*
- *Le programme* *p.3*
- *Les inscriptions* *p.4*

III- Le concours *p.5*

- *3 catégories pour concourir* *p.5*
- *Les inscriptions* *p.6*
- *Le jury* *p.6*
- *Des prix pour les lauréats* *p.6*

IV- L'exposition du 21 au 30 Mai à la maison des associations de Baraqueville *p.7*

- *Le vernissage d'ouverture du 21 Mai*
- *La participation du public du 21 au 30 Mai*
- *La clôture de l'évènement le 30 Mai*

Annexes *p.8*

- *Règlement du concours*

Contact *p.12*

I- LE RETOUR DE "PHOTOS EN MAI"

Après une dernière édition en 2017, et trois ans de mise en sommeil, le concours et l'exposition de « Photos en Mai » sont de retour !

Organisé à l'origine par l'association Baraquevilloise "Loisirs et Culture en Ségala", le concours « Photos en Mai » sera relancé par l'Association Jeunesse Arts & Loisirs (AJAL) en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Ségali.

L'AJAL, organisatrice d'une saison et d'actions culturelles itinérantes ainsi que de plusieurs temps forts de la vie culturelle, souhaite sur cet évènement croiser les disciplines dans le cadre du projet "Musiques Itinérantes en Pays Ségali".

Sylvie Bosc, photographe aveyronnaise pro-active, sera l'invitée d'honneur et la marraine de cette édition de "Photos en Mai". Elle a notamment publié l'ouvrage "Mississippi, terre de blues", témoignages en photos de trois expéditions à travers le Tennessee et le Mississippi. Cette passionnée a également eu le privilège de collaborer régulièrement avec le photographe Jean-Marie Périer.

II- UN STAGE D'INITIATION À LA PHOTO AVEC SYLVIE BOSC LE 8 MAI

- *Les objectifs*

Le 8 mai, Sylvie Bosc marraine de l'édition 2021 de Photos en mai proposera un stage photos permettant d'appréhender la participation au concours.

Le stage s'adresse à tou.te.s (à partir de 12 ans), plutôt les amateurs.

Cette initiation se déroulera à Naucelle et permettra le matin de capter la vie culturelle lors du marché de producteur, le patrimoine de la belle cité et la nature du pays Ségali lors d'une randonnée l'après-midi. Cette journée sera ponctuée par des échanges sur les prises de vues réalisées par les participants.

- *Le programme*

- 9h présentation du déroulé de la journée et début du stage sur le marché de Naucelle avec échange sur le contexte de la photo de rue ou le sujet principal est la présence humaine, la vie culturelle directe ou indirecte, dans des situations spontanées et dans des lieux publics comme la rue, une place publique ou encore un commerce. Dans le même temps sera emmené une (re)découverte du patrimoine du village de Naucelle, permettant d'aborder la photo architecturale (intérieure et extérieure) avec comme modèle la cité du Ségala (Porte des anglais, église Saint-Martin, rue du four,...).

- 10h30 : débrief 1 du début de matinée (en salle) avec un échange entre les stagiaires et Sylvie Bosc. Partage des premiers clichés avec comme objectif de sensibiliser et donner libre court à la création photographique (pas un temps de post production).

- 12h00 : repas pour poursuivre la discussion.

- 13h30 : Départ à la découverte du sentier "Moulin de Gary". Durant la randonnée des haltes pour aborder quelques sujets liés à la prise de vues de l'environnement seront au programme. Les paysages, la lumière, les nuances et les contrastes, les formes, la matière seront les principales thématiques.

- 16h30 : débrief 2

Matériels nécessaires pour le stage :

- Un appareil photo,
- Des chaussures de randonnée,
- Des vêtements chauds si la météo l'impose,
- Une bouteille d'eau individuelle,
- Un ordinateur et un cordon pour visualiser les photos lors des debriefs.

- *Les inscriptions pour le stage*

Les inscriptions au stage sont ouvertes à tou.te.s (à partir de 12 ans), dès le 16 Avril sur le site www.soft2rootsergue.com

Les frais de participation s'élèvent à 30€ par stagiaire (places limitées à 8 participants) 10€ seront demandées en supplément pour les stagiaires qui souhaitent que le repas leur soit fourni.

Adaptation au contexte sanitaire : des consignes actualisées au moment du stage vous seront communiqué afin de respecter les contraintes en vigueur (port du masque, distanciation,).

III- LE CONCOURS

Destinés aux photographes amateurs, le concours dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 Mai, a pour objectifs :

- De permettre aux photographes amateurs de se rencontrer.
- De se mesurer et d'exposer dans les meilleures conditions possibles
- De favoriser la rencontre et l'échange entre amateurs et professionnels.

L'exposition souhaite quant à elle : promouvoir la culture en milieu rural, aller vers le grand public et sensibiliser à la photographie

3 catégories pour concourir

L'Association Jeunesse Arts & Loisirs (AJAL) en partenariat avec l'Office de Tourisme du Pays Ségali organisent un concours photos ouvert à tous les photographes amateurs présentant des photos inédites.

Le concours comprend les catégories suivantes :

- «Individuel »,
- «Groupes »,
- «Pays Ségali » (possibilité de concourir en individuel ou en groupe).

Le thème est libre pour les catégories « individuel » et « groupes » mais l'ensemble des photos présentées doivent appartenir au même thème.

Pour la catégorie « Pays Ségali », les photos devront avoir été prises sur une ou plusieurs des 23 communes de Pays Ségali communauté (https://bit.ly/3wzcsLv) et les thèmes permettant de concourir sont les suivants :

- Le patrimoine,
- La nature,
- La vie culturelle (le sujet principal est la présence humaine).

Il est possible de concourir dans différentes catégories mais avec des séries de photos différentes.

Le nombre d'images présentées doit être compris entre 3 et 5.

Pour les catégories « individuel » et « groupes » les photos devront avoir une taille comprise entre 20 x 30 cm et 30 x 45 cm.

Pour la catégorie « Pays Ségali » les clichés présentés au concours devront être envoyés en version numérique. Les 3 lauréats de cette catégorie, auront leurs photos développées et exposées à la maison des associations du 21 au 30 Mai.

Plus d'informations sur le site internet de l'AJAL www.softr2rootsergue.com

- *Les inscriptions pour le concours*

Les inscriptions pour l'ensemble des catégories seront ouvertes du lundi 26 Avril au mercredi 19 Mai sur le site internet de l'AJAL www.softr2rootsergue.com (formulaire en ligne) le montant de l'inscription de 10€ (nécessaire uniquement pour la catégorie « individuel ») sera à régler par chèque à l'ordre de l'association AJAL (adresse envoie : AJAL - Espace Lapérouse - 12 800 Sauveterre de Rouergue). L'inscription pour les autres catégories est gratuite.

Pour les catégories « individuel » et « groupes » la réception des œuvres se fera à la Maison des Associations, rue de l'église à Baraqueville, le jeudi 20 Mai de 18h à 20h.

Pour la catégorie « Pays Ségali » la réception des œuvres se fera en ligne lors de l'inscription sur le site internet de l'AJAL www.softr2rootsergue.com.

Contact inscriptions 06 03 20 86 78 - assoajal@gmail.com

- *Le jury*

La sélection des lauréats sera effectuée par un jury composé d'acteurs locaux et de professionnels de la photographie. Sylvie Bosc marraine de l'édition 2021 de Photos en mai présidera le jury.

- *Des prix pour les lauréats*

La nature des récompenses accordées aux vainqueurs sera communiquée la semaine du 3 Mai sur le site de l'AJAL www.softr2rootsergue.com et par voie de presse.

IV- L'EXPOSITION DU 21 MAI AU 30 MAI À LA MAISON DES ASSOCIATIONS DE BARAQUEVILLE

Les photographies des catégories « individuel » et « groupes » et celles des 3 lauréats de la catégorie « Pays Ségali » seront exposées dans la salle d'exposition de la Maison des Arts & des Associations de Baraqueville. Deux temps forts viendront ponctuer cette exposition qui sera ouverte au public tous les jours du 22 au 30 Mai de 15h à 18h30h (entrée libre).

Le vernissage d'ouverture du 21 Mai

La proclamation des résultats et la remise des prix du jury pour l'ensemble des catégories auront lieu lors du vernissage de l'exposition le vendredi 21 Mai à 18h30. Si les conditions sanitaires le permettent, un moment musical sera proposé sur ce temps fort d'ouverture.

La participation du public du 21 au 30 Mai

Les visiteurs pourront participer au prix du public en votant pour les clichés de leur choix le 21 lors du vernissage d'ouverture tous les jours du 22 au 30 Mai de 15h à 18h30 (entrée libre).

La clôture de l'évènement le 30 Mai

La proclamation des résultats et la remise des prix du public auront lieu lors de la clôture de l'exposition le dimanche 30 Mai à 15h00. Si les conditions sanitaires le permettent, un moment musical sera proposé sur ce temps fort de clôture.

ANNEXES

- *Règlement du concours*

Art 1 : L'Association Jeunesse Arts & Loisirs (AJAL) en partenariat avec l'Office de Tourisme du « Pays Ségali » organisent un concours photos ouvert à tous les photographes amateurs présentant des photos inédites.

Le concours comprend les catégories suivantes :

- « Individuel »,
- « Groupes »,
- « Pays Ségali » (possibilité de concourir en individuel ou en groupe).

Le thème est libre pour les catégories « individuel » et « groupes » mais l'ensemble des photos présentées doivent appartenir au même thème.

Pour la catégorie « Pays Ségali », les photos devront avoir été prises sur une ou plusieurs des 23 communes de Pays Ségali communauté (https://bit.ly/3wzcsLv) et les thèmes permettant de concourir sont les suivants :
- le patrimoine,
- la nature,
- la vie culturelle (le sujet principal est la présence humaine).

Il est possible de concourir dans différentes catégories mais avec des séries de photos différentes.

Art 2 : Le nombre d'images présentées doit être compris entre 3 et 5.

Pour les catégories « individuel » et « groupes » les photos devront avoir une taille comprise entre 20 x 30 cm et 30 x 45 cm.

Pour la catégorie « Pays Ségali » les clichés présentés au concours devront être envoyés en version numérique. Les 3 lauréats de cette catégorie, auront leurs photos développées et exposées à la maison des associations du 21 au 30 Mai.

Art 3 : Pour les catégories « individuel » et « groupes » un cadre ou sous-verre avec passe-partout est exigé. Tous les passe-partout doivent être de la même couleur.
Le format de l'encadrement ne doit pas dépasser 45 x 60 cm. Le système d'accrochage doit être irréprochable (anneau solide recommandé).

Si ce système se révélait défectueux au cours de l'exposition, l'AJAL et l'Office de Tourisme du Pays Ségali déclinent toute responsabilité en cas de détérioration partielle ou totale.

Art 4 : Pour les catégories « individuel » et « groupes » au dos de chaque photographie, devra être mentionné : le nom, prénom, thème et adresse du candidat. Aucune identification personnelle visible au recto ne sera admise.

Art 5 : Les inscriptions pour l'ensemble des catégories seront ouvertes du lundi 26 Avril au mercredi 19 Mai sur le site internet de l'AJAL www.softr2rootsergue.com (formulaire en ligne) le montant de l'inscription de 10€ (nécessaire uniquement pour la catégorie « individuel ») sera à régler par chèque à l'ordre de l'association AJAL (adresse envoie : AJAL - Espace
Lapérouse - 12 800 Sauveterre de Rouergue). L'inscription pour les autres catégories est gratuite.
Contact inscriptions 06 03 20 86 78 - assoajal@gmail.com

Art 6 : Pour les catégories « individuel » et « groupes » la réception des œuvres se fera à la Maison des Associations, rue de l'église à Baraqueville, le Mercredi 19 Mai de 18h à 20h.

Pour la catégorie « Pays Ségali » la réception des œuvres se fera en ligne lors de l'inscription sur le site internet de l'AJAL www.softr2rootsergue.com.

Art 7 : Les photographies des catégories « individuel » et « groupes » et celles des 3 lauréats de la catégorie « Pays Ségali » seront exposées dans la salle d'exposition de la Maison des Arts & des Association du 21 Mai au 30 Mai.

Art 8 : La proclamation des résultats et la remise des prix du jury pour l'ensemble des catégories auront lieu lors du vernissage de l'exposition le vendredi 21 Mai à 18h30.

La proclamation des résultats et la remise des prix du public auront lieu lors de la clôture de l'exposition le dimanche 30 Mai à 15h00.

La nature des récompenses accordées aux vainqueurs sera communiquée la semaine du 3 Mai sur le site de l'AJAL www.softr2rootsergue.com et par voie de presse.

Un moment musical sera proposé pour ces 2 temps.

Art 9 : La sélection des lauréats sera effectuée par un jury composé d'acteurs locaux et de professionnels de la photographie.
Un exposant primé par le vote du Jury, ne pourra prétendre au Prix du public.

Art 10 : Les candidats s'engagent à mettre à disposition ou à céder prioritairement leurs œuvres à l'AJAL et l'Office de Tourisme du Pays Ségali qui s'engagent à les mettre en avant sans finalité lucrative (annonces de presse, plaquettes, catalogues, expo, publications diverses ...).

Art 11 : Les exposants doivent décrocher leurs photographies le 30 Mai après la remise des prix du public.

Art 12 : L'AJAL décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de détérioration totale ou partielle, lors du transport des œuvres avant et après l'exposition. Chaque candidat doit donc prévoir un emballage cartonné, sécurisé et identifié au nom du candidat.

Art 13 : La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement intérieur ainsi que la renonciation à toute action en recours.

Art 14 : Le candidat affirme en postulant au concours de "Photos en Mai" accepter le présent règlement et s'y conformer tout au long du dérouler du concours afin de garantir une organisation optimale.

CONTACT

com@assoajal.fr - 06 03 20 86 78

Association Jeunesse Arts et Loisirs
Espace Lapérouse
12800 Sauveterre de Rouergue

Siret : 77675604100039
Licence d'entrepreneur du spectacle n°2-1052972 & 3-1052973

www.soft2rootsergue.com